

16/04/2013

EPR06/2013

www.enisa.europa.eu

Feu vert du Parlement européen pour la nouvelle réglementation de l'Agence pour la cybersécurité de l'UE (ENISA)

Hier, mardi 16 avril, le Parlement européen, lors d'une séance plénière à Strasbourg, a organisé un vote concernant une nouvelle réglementation visant à renforcer l'ENISA, l'Agence pour la « cybersécurité » de l'UE (officiellement l'« Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information »). La réglementation cherchant à renforcer l'Agence a été adoptée [tel quel](#) et sans amendement additionnel, par une très large majorité des membres du Parlement européen (MPE), avec 626 votes en sa faveur sur les 687 votes au total.

Le Directeur exécutif de l'ENISA, [Prof. Udo Helmbrecht](#), a commenté le résultat :

« Nous nous félicitons de cette étape importante du processus politique, où le Parlement européen en séance plénière a donné son plein appui et soutien pour le renforcement de l'ENISA, ce qui lui permet d'intensifier son travail en matière de prévention et de préparation dans le domaine de la cybersécurité. Au regard des réalités politiques actuelles où la cybersécurité est placée en haut de l'agenda, cette reconnaissance de notre travail, très largement appuyée, est une étape capitale. Le vote du Parlement européen donne un feu vert à l'ENISA pour continuer et pour renforcer sa fonction qui consiste à appuyer les Etats membres dans leur effort pour élever le niveau de sécurité des réseaux et de l'information à travers l'UE ».

« Ce nouveau mandat offre la possibilité à l'ENISA de soutenir pleinement la Stratégie pour la Cybersécurité de l'UE, qui cherche à renforcer le rôle de l'ENISA et à développer les moyens de protection de la société et de l'économie numériques de l'Europe. Cette Stratégie fournit également un cadre à l'ENISA qui lui permettra à la fois de travailler plus étroitement avec les autres corps de l'UE et de partager son expertise, comme par exemple Europol, responsable des opérations de prévention du cyber-crime, ou le Service européen pour l'action extérieure, qui s'occupe de la cybersécurité à l'échelle mondiale », a conclu Helmbrecht.

Total des votants au sein du Parlement européen : 687

Votes pour : + 626

Votes contre : - 45

Abstentions : 16

Ressources : la [Stratégie pour la cybersécurité](#) de l'UE

[Réglementation finale de l'ENISA](#) (déroulez la page jusqu'à la mention « Chichester, amendements »). Cliquez sur les amendements (« bouton vert »), un menu apparaîtra alors en-dessous avec seulement



16/04/2013

EPR06/2013

www.enisa.europa.eu

un amendement. Ce document est la version complète du texte adopté par le Conseil européen sous format Word et disponible dans toutes les langues)

[Communiqué de presse du Parlement européen](#)

[Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

Pour toute demande d'entretien, merci de contacter : Ulf Bergstrom, porte-parole, par email :

press@enisa.europa.eu, ou par téléphone mobile : +30 6948 460 143 ; ou Steve Purser, Directeur du département des opérations de base, téléphone mobile : 00 30 6948 460 139.

ENISA est un centre d'expertise pour la sécurité des réseaux et de l'information en Europe
œuvrant à sécuriser la société de l'information de l'Europe

Cliquez ici pour suivre les exemples d'action dans le domaine de la cyber sécurité de l'ENISA sur
[Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#) [YouTube](#) & [RSS feeds](#)

